



Le 2 juin 2015

Monsieur François Blais
Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)
600, rue Fullum, 10^e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

Objet : Préoccupations sur le budget de l'éducation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Monsieur le Ministre,

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson est profondément préoccupé par les répercussions directes et négatives que les compressions budgétaires récemment annoncées auront sur la réussite de ces élèves.

Mentionnons tout d'abord que des études ont révélé que, pour ces élèves, le modèle de l'intégration en classe ordinaire peut mener à une plus grande réussite scolaire, à une augmentation de l'estime de soi et au développement de meilleures habiletés sociales. De plus, l'éducation prodiguée aux enfants handicapés dans les mêmes locaux que leurs pairs non handicapés favorise la compréhension et l'acceptation, tout en préparant mieux les élèves de tous les niveaux de capacités à fonctionner dans la société après l'école.

Il y a plusieurs années, le MELS a recommandé que toutes les commissions scolaires appliquent une politique d'intégration des élèves ayant des besoins particuliers. La Commission scolaire Lester-B.-Pearson a répondu à cette demande et a mis sur pied avec succès un modèle d'intégration de ces élèves qui s'est révélé efficace à dispenser une expérience éducative à TOUS ses élèves.

Il faut cependant reconnaître que, pour être efficace, ce modèle exige un nombre adéquat de ressources financières et humaines, et plus particulièrement de préposés, de techniciens, d'enseignants ressources, de professionnels et de conseillers. Le milieu de l'éducation des élèves ayant des besoins particuliers observe avec un grand intérêt et une grave préoccupation les négociations de contrat en cours entre le MEESR et ces parties, car bon nombre de points faisant l'objet de discussions concernent ces élèves. Nous demandons au MEESR de songer sérieusement pendant ces négociations à limiter les répercussions sur les services dispensés à ces élèves.

Les coupes budgétaires récurrentes conjuguées aux nouvelles compressions auront des répercussions négatives directes sur les ressources qui assurent l'éducation et l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers et elles nuiront profondément à la qualité de l'éducation de TOUS les élèves de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson. Notre commission scolaire complète actuellement le financement reçu du MEESR pour le soutien de ses élèves ayant des besoins particuliers. Le déficit financier dans ce secteur s'élève à environ 4 millions de dollars. Jusqu'à ce jour, l'argent provenait d'une réaffectation d'autres fonds destinés à nos écoles. Toutefois, compte tenu des compressions budgétaires de plus en plus importantes, il n'est plus possible de rediriger les fonds de cette

Comité consultatif des services aux ÉHDAA de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson :
Préoccupations sur le budget de l'éducation des ÉHDAA Juin 2015 Page 1 de 2



manière, notamment parce que le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers augmente chaque année. Nous prévoyons donc que nous n'aurons pas d'autre choix que de réduire les services destinés à nos élèves les plus vulnérables.

À titre de représentants des services d'éducation aux ÉHDAA de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, nous souhaitons exprimer nos préoccupations au sujet des compressions budgétaires croissantes imposées aux commissions scolaires de tout le Québec. Nous demandons au MEESR d'augmenter le financement, particulièrement dans le secteur de l'éducation aux ÉHDAA, pour que le modèle d'intégration réussie dans nos écoles se poursuive sous sa forme actuelle. Il est essentiel que nous recevions le plein montant de financement nécessaire pour offrir le modèle actuel d'intégration, qui a fait ses preuves, et pour que nos élèves ayant des besoins particuliers bénéficient de chances égales de recevoir une éducation de qualité, comme tous les autres élèves du Québec.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à nos préoccupations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes sincères salutations.

La présidente du comité consultatif des services aux ÉHDAA de la CSLBP, 2014-2015,

Brett Hillgartner

Cc : Comité consultatif ÉHDAA, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Comité central de parents, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Conseil des commissaires, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
C. Heffernan et S. Balleine, directeurs généraux adjoints